



WWW.TZCLD.FR  
#LaboDesTravauxUtiles



Lundi 27 mars 2023

## Laboratoire des travaux utiles : les territoires habilités ouvrent leurs portes !

À l'occasion du Laboratoire des travaux utiles organisé du 3 au 7 avril sur les territoires expérimentaux, les entreprises à but d'emploi (EBE), créées dans le cadre de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée, ouvrent leurs portes au grand public, pour rendre visibles les travaux utiles et supplémentaires réalisés sur les territoires.

Sixième édition d'un événement national annuel, porté par l'association Territoires zéro chômeur de longue durée en lien avec les territoires expérimentaux, le Laboratoire des travaux utiles aura lieu :

**du lundi 3 au vendredi 7 avril sur 30 territoires habilités.**

Salarié·es et responsables des EBE, acteurs et actrices des territoires et membres des comités locaux seront présent·es pour montrer la diversité et la quantité des travaux et présenter le projet Territoires zéro chômeur de longue durée. À cette occasion, nous vous invitons à venir rencontrer les équipes des territoires expérimentaux.

Les portes-ouvertes organisées sur les territoires expérimentaux sont l'occasion, pour les projets émergents qui souhaitent aujourd'hui entrer dans la 2e étape de l'expérimentation, de mieux comprendre sa mise en œuvre concrète et de rencontrer les acteurs et actrices du projet.

### Les programmes

Animations, rencontres, projections, échanges, visites... Les programmes complets proposés par les territoires à l'occasion du Laboratoire des travaux utiles sont disponibles ici :

[Consulter les programmes](#)

Les temps forts de cette semaine seront relayés sur le fil Twitter de l'expérimentation @ZeroChomeurLD.

### **L'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée**

Cette expérimentation vise à mettre en œuvre le droit à l'emploi pour toutes et tous en proposant à toute personne privée durablement d'emploi volontaire un emploi en CDI, à temps choisi. La création de ces emplois, utiles pour les territoires et supplémentaires à ceux existant localement, est en partie financée en réaffectant les coûts liés à la privation durable d'emploi. La première étape expérimentale a concerné 10 territoires entre 2016 et 2021 et fait du droit à l'emploi une réalité pour plus de 1000 personnes qui en étaient privées. La 2e étape est en cours et 51 territoires sont à ce jour engagés dans la démarche. Sur ces territoires, depuis le début de l'expérimentation, près de 1800 emplois supplémentaires ont été créés. Près de 130 territoires se préparent à présent pour mettre en œuvre le projet TZCLD à leur tour.

**Contact presse : Juliane ROUGEMONT - [juliane.rougemont@tzclld.fr](mailto:juliane.rougemont@tzclld.fr) / 06 95 58 44**

75